

# Fiche de renseignements

Pôle Culture Jeunesse (SMEJ)  
Année 2023 / 2024 - Ville de Mandeuire



> LISTE DES PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT  
EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS

| Nom | Prénom | Qualité | Adresse | Téléphone |
|-----|--------|---------|---------|-----------|
|     |        |         |         |           |
|     |        |         |         |           |
|     |        |         |         |           |
|     |        |         |         |           |

Il convient que ces personnes soient en possession d'une pièce d'identité officielle et munies d'une autorisation manuscrite des parents ou du représentant légal de l'enfant.  
À défaut, l'enfant ne leur sera pas confié.

|              |                 |
|--------------|-----------------|
| Fait à ..... | Signature (s) : |
| Le .....     |                 |

> AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, en application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs :

J'AUTORISE       JE N'AUTORISE PAS

Le Service Municipal Enfance Jeunesse (SMEJ) de la Ville de Mandeuire, à prendre une ou plusieurs photographie(s) ou vidéos (captation, fixation, enregistrement, numérisation) de votre enfant dans le cadre des activités organisées par les structures municipales au sein desquelles il est accueilli. Et à diffuser et à publier, de manière non commerciale, une ou plusieurs photographie(s) représentant mon enfant dans le cadre pédagogique des structures municipales (supports susceptibles d'être utilisés : magazines municipaux, plaquettes, affiches et flyers municipaux, site Internet et réseaux sociaux de la Ville de Mandeuire). En cas de refus, votre enfant ne sera pas visible lors des prises de vue ou bien il sera masqué.

|              |                 |
|--------------|-----------------|
| Fait à ..... | Signature (s) : |
| Le .....     |                 |